

Le Bulletin de l'ARTS



Bulletin de l'Association des Retraités du Ministère du Travail et du Ministère de la Santé



Bien sûr tous mes vœux vous accompagnent pour que tout un chacun déroule son année 2022 de la meilleure des manières qui soit ! Même si Je ne pensais pas qu'à l'aube de cette année nouvelle, ce funeste COVID continuerait à être le maître du temps. Et pourtant face à cette cinquième vague épidémique, de variant en variant, il faut continuer à vivre malgré cette menace diffuse qui plane au-dessus de nos projets familiaux, de nos envies personnelles, de notre besoin de pleinement exister socialement.

Vaccination, test, gestes barrières : mesures nécessaires sûrement, suffisantes on l'espère mais pour combien de temps encore ? Qui peut le savoir aujourd'hui ?

Néanmoins, et sûrement grâce à ces mesures de protection généralisées, la vie a continué son chemin et chaque d'entre vous a pu, je l'espère, partager avec les personnes aimées et appréciées les fêtes de Noël et du Jour de l'an et exprimer à ses proches tous ses vœux de santé, de bonheur et de prospérité.

Et puisque le période est aux vœux, je voudrais en formuler pour l'ARTS, en paraphrasant, toute proportion gardée, la formule du Président Kennedy s'adressant aux citoyens américains, pour vous dire : « nous nous demandons ce que l'ARTS peut faire pour nous mais réfléchissons aussi à ce que nous pouvons faire pour l'ARTS ». Notre association ne peut vivre que grâce à vous. Elle a besoin d'adhérents ; parlez-en autour de vous. Elle a aussi besoin de bras bénévoles et dynamiques pour la faire tourner, que ce soit au siège ou dans les délégations ; si vous avez envie d'être utile et si vous avez un peu de temps ; manifestez-vous et venez nous aider !!

Bonne année à toutes et à tous.

Le Président de l'ARTS
Gérard Gonzalez



RÉUNION DU CONSEIL

Réunion du conseil d'administration du 16 novembre 2021



Après un hommage rendu à Max Pinoncely, président de la délégation Languedoc-Roussillon, décédé récemment, différents points ont été examinés en présence de Gérard Gonzalez (président), Nicole Bigeni (vice-présidente), Monique Herbin (trésorière), Chantal Briois, Yvelise Cadenat-Rabot, Michel Colombo, Josiane Decampenaire, François Delalande, Marie-Françoise Dujon, Christiane Force, Bernard Gonnet, Michel Peltier, Marie Vernedoub.

Le projet de budget 2022

Le montant prévisionnel des charges s'élève à 49 950 € : 14 480 € pour le siège et 35 470 € pour les délégations régionales. Le compte 60 Achats représente 31 336 € dont 30 046 € au titre du financement des activités culturelles des délégations régionales. Le compte 61, services extérieurs, comptabilise les prestations de services acquittées par le siège pour 8 680 € (580 € pour l'assurance de l'ARTS, 6 000 € pour la publication et la diffusion bulletin 4 fois par an et 2100€pourleremboursementdesdéplacements). Le compte 65, charges de gestion courantes, inscrit 8 704 €, à raison de 5 800 € pour le siège (frais généraux 400 €, cotisation annuelle au Conseil National des Retraites 400 €, subvention aux délégations 5 000 €) et 2 904 € pour les délégations (frais généraux 1 565 €, quote-part aux frais de siège 1 339 €). Enfin, sont prévus 1 230 € au compte 65 au titre des charges exceptionnelles de certaines délégations (frais engendrés par des évènements imprévus : décès par exemple).

Le montant prévisionnel des produits est de 49 950 € : 14 480 € pour le siège et 35 470 € pour les délégations. Le compte 70 (vente de produits, prestations de service) s'élève à 21 801 € dont 19 901 € pour les produits liés aux activités des délégations et 1900 € pour le siège. Le montant des subventions est de 16 623 €, 9 623 € pour les délégations, et 7 000 € pour les subventions des deux ministères (Santé et Travail). Le produit attendu des cotisations est de 7 290 €. Parmi les autres postes, on notera le montant des dons, 3 591 € dont

3 000 € proviennent de la MGAS qui a augmenté sa participation.

Le président fait remarquer que le calendrier budgétaire est désormais conforme à l'instruction comptable relative aux associations qui prévoit que le budget primitif de l'année N soit adopté au dernier trimestre de l'année N-1. Cela offre une meilleure visibilité pour les gestionnaires et permet, si nécessaire, l'adoption d'un budget rectificatif lors du conseil d'administration de la première partie de l'année de l'exercice en cours. Autre point important, les subventions ministérielles sont pérennisées à 7000 € ; l'objectif serait de les amener par palier à 10 000 € pour réaliser des projets d'envergure tels que la création d'un site web.

Le projet de budget 2022 est adopté à l'unanimité.

Point d'étape sur la mise en œuvre de l'audit

• *Création d'une délégation de l'Ile-de-France (en cours)*

N. Bigeni fait le point des travaux menés en vue de la création de la délégation d'Ile-de-France. Elle a fait un appel de candidatures pour les instances de cette délégation et a reçu plusieurs demandes. Elle est candidate pour la présidence, M-F GIMEL serait secrétaire générale, et J-P DANET actuel commissaire aux comptes de l'ARTS, serait trésorier.

Six autres adhérents deviendraient membres du bureau. Il faudra établir un règlement intérieur, et faire adopter les statuts par les adhérents afin qu'ils puissent être validés par la préfecture. Il faudra également réfléchir à l'organisation dans le futur des activités et tenir compte de ce que la conférencière qui animait les visites prend sa retraite.

• *Dynamiser la communication interne et externe*

Gérard Gonzalez annonce que le ministère a défini une nouvelle procédure d'information en direction des nouveaux retraités des ministères sociaux : envoi systématique à tous ceux qui ont fait valoir leur droit à la retraite dans les six derniers mois pour les informer qu'ils restent bénéficiaires de l'action sociale des ministères, et qu'ils peuvent adhérer à l'ARTS avec plaquette de présentation jointe.

En réponse aux exigences de la CNIL sur la protection des données personnelles, s'ils souhaitent être contactés par l'ARTS, ils adresseront au secrétariat général un courriel d'accord.

Cette procédure désormais en routine a permis déjà de recevoir une centaine de demandes d'informations, et s'est traduite à ce jour par une dizaine d'adhésions. En fonction de leur localisation les dossiers seront transmis aux délégations régionales dont ils relèvent.

• Contact avec les services déconcentrés

G.Gonzalez invite les délégations à nouer des contacts avec les DREETS (directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) et les ARS, potentiels « viviers » d'adhérents.

Dans cette perspective, il souhaiterait pouvoir délocaliser la tenue des CA et propose pour 2022 que les délégations volontaires se manifestent afin de programmer ces déplacements. Ce serait l'occasion pour le président de prendre contact avec les responsables des services déconcentrés des ministères sociaux. Ce pourrait être aussi le cas pour l'assemblée générale, même si cela semble plus compliqué.

Pour Provence-Alpes-Côte d'Azur, J.Decampenaire a rencontré le directeur de l'ARS qui veut bien passer une convention avec la délégation régionale. Une difficulté à lever : les retraités de l'ARS dépendent d'un comité « maison » et ne pourraient donc pas adhérer à l'ARTS. Par ailleurs, la délégation voudrait organiser une tombola, mais des sociétés extérieures peuvent-elles apporter des lots ? Il faut examiner ce qui est permis en la matière pour une association à but non lucratif.

L'ARTS peut accueillir les retraités des DREETS. Pour ceux des ARS, établissement public à personnalité morale et juridique et autonomie financière, la question est à étudier quant à leur statut et celui de l'ARTS qui peut accueillir des adhérents hors notre administration et donc a priori des agents des ARS à titre individuel.

Difficulté signalée : les adhérents âgés ont de plus en plus de mal à participer aux sorties. Et ils n'ont souvent pas d'ordinateur, ni internet de sorte qu'il faut pouvoir les solliciter par courrier.

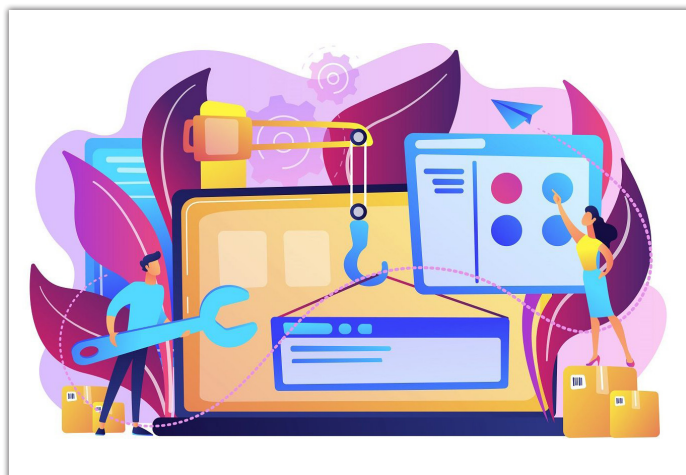
• Renforcer les moyens de l'ARTS

Au bureau national : achat prévu de 2 nouvelles imprimantes car le ministère n'en fournit plus.

Afin d'améliorer la culture numérique des responsables, des formations bureautiques devraient en 2022 porter sur WORD, EXCEL et Powerpoint ; deux solutions possibles : un organisme de formation implanté dans les diverses régions, ou à la diligence de chaque délégation régionale avec les organismes de formation locaux. Des formations en présentiel, en priorité pour deux personnes par région ou tout autre solution de terrain.

La deuxième solution semble avoir la préférence des présents. Faire remonter des propositions d'ici le prochain CA, afin que les actions démarrent le plus vite possible, après budgétisation, et éventuel complément de subvention.

• Création d'un site Web



C'est aujourd'hui un moyen indispensable, et les nouveaux retraités sont familiarisés avec les outils numériques (internet, les réseaux, les plateformes d'achat et de services, les smartphones...).

Ce site permettra aux adhérents potentiels et aux interlocuteurs de l'ARTS d'être informés, de gérer adhésions et cotisations, et facilitera les relations entre et avec les adhérents.

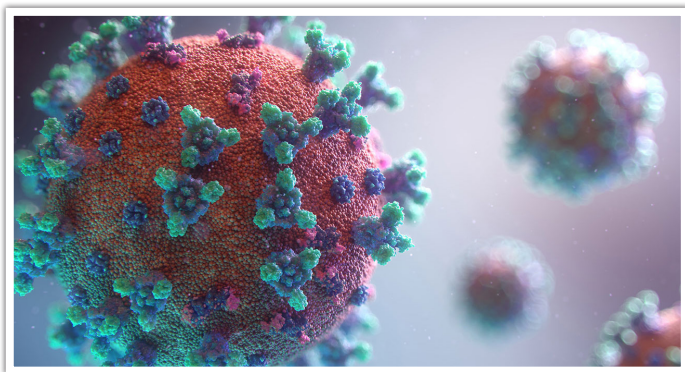
Suite aux réunions avec le Secrétariat Général, il a été convenu que l'ARTS prenne l'initiative de la construction de son site WEB. Des contacts ont été pris avec deux organismes spécialisés dans l'offre au monde associatif, ASSOCONNECT et ASSOFACIL, qui proposent la construction, l'hébergement et la maintenance du site. Le président invite à visiter le site WEB de l'association des retraités du ministère des affaires étrangères, très bien fait, avec des rubriques proches de nos besoins.

Autres points

• Programme d'activités 2022 des délégations

Gérard Gonzalez souhaite qu'à l'avenir chaque délégation prévoie ses activités de l'année N dès le dernier trimestre de l'année N-1. Cette fois, le galop d'essai a été rendu difficile par les incertitudes liées au contexte sanitaire, mais à l'avenir on s'efforcera de mettre au point un programme d'activités attractif présenté dans le bulletin de début d'année.

• **Actualisation de la liste des adhérents** : afin que le fichier des adhérents soit actualisé en temps réel, les délégations doivent informer systématiquement le siège national des changements, adhésion, démission ou radiation. De même pour les cotisations.



4 millions de français fragilisés par la crise sanitaire

Au-delà des diverses mesures prises pour contenir l'épidémie, le CRÉDOC a établi un premier bilan des conséquences sociales de cette période avec son enquête Conditions de vie et aspirations.

Mai 2021 : l'atmosphère est plutôt encourageante au plan sanitaire, pour 41 % des interrogés la période n'a pas d'impact sur leur vie professionnelle ; parallèlement, une épargne considérable s'est formée à la faveur de la crise, grâce notamment à la baisse induite de certaines dépenses (Conseil d'analyse économique : 70 % de cette épargne accumulé par les 20 % des ménages les plus aisés).

En même temps, 31 % se sentent vulnérables, 10% de plus qu'en 2018. Pour 4 sur 5, ce sont des actifs de moins de 40 ans, en emploi précaire, du secteur privé, des revenus modestes, souvent chargés de famille. En difficulté d'accès ou de maintien en emploi (1/3 en CDD, 14% en chômage, avec des craintes sur la pérennité de leur emploi, de l'entreprise,...), ils ont reporté ou renoncé à des dépenses de logement, de santé, 1/5 ont des retards de paiement de loyer, impôts, assurances,... Par ailleurs, ils ont été deux fois plus infectés par le virus que les non-vulnérables.

Leur inquiétude pour l'avenir les conduit à la méfiance envers les institutions, parfois à un souhait de changements radicaux, à des conséquences collectives, avec des formes de radicalité.

L'étude montre aussi l'impact des soutiens apportés pendant la crise par les associations ou les pouvoirs publics. 22 % de la population a sollicité une des aides créées, 17 % en a obtenu au moins une (1/3 pour les « nouveaux vulnérables »). Le rapport s'interroge sur les deux autres tiers, et sur la moindre obtention d'aides par les personnes déjà vulnérables avant la crise (24 %). L'étude du CRÉDOC montre enfin la nécessité d'accompagner les personnes vulnérables « au bon moment », avant que l'écheveau des problèmes devienne quasi inextricable.

*D'après le CRÉDOC
Consommation et modes de vie n°320*

CoviPrev : l'évolution de la santé mentale pendant l'épidémie de COVID-19

Depuis le 23 mars 2020, Santé publique France a lancé l'enquête CoviPrev afin de suivre l'évolution des comportements (gestes barrières, confinement, consommation d'alcool et de tabac, alimentation et activité physique) et de la santé mentale (bien-être, troubles).

Voici les points clés de la vague 29 du 28 octobre au 5 novembre 2021 :

- 80 % des Français ont une perception positive de leur vie en général. C'est un niveau bas, 5 points au-dessous du niveau hors épidémie, la tendance est stable par rapport à la vague précédente
- 17 % des Français montrent des signes d'état dépressif. C'est un niveau élevé, + 7 points au-dessus du niveau hors épidémie, tendance stable
- 23 % des Français montrent des signes d'état anxieux. Niveau élevé, 9 points au-dessus du niveau hors épidémie, mais en baisse de 3 points
- 66 % des Français déclarent des problèmes de sommeil au cours des 8 derniers jours. Niveau élevé, + 17 points par rapport au niveau hors épidémie, tendance en baisse de 4 points
- 10 % des Français ont eu des pensées suicidaires. Niveau élevé, + 5 points par rapport au niveau hors épidémie, tendance stable par rapport à la vague précédente.

*D'après Santé publique France
www.santepubliquefrance.fr*

Communication scientifique en période de crise : un avis du Comité d'éthique du CNRS

Un constat positif d'abord : les connaissances sur la COVID ont très vite évolué avec la mobilisation inédite de la communauté scientifique internationale, et le partage des données et publications.



Le Comité souligne le souci de partage des connaissances avec le public de la communauté scientifique et le difficile travail des journalistes.

Mais, il porte aussi un regard critique sur des écarts constatés par rapport à l'intégrité scientifique, la déontologie et l'éthique, et la publication de travaux contestables portant sur des traitements par l'hydroxychloroquine. Là, il déplore le comportement de chercheurs oublieux des règles de la démarche scientifique, soit : rigueur, fiabilité et transparence des méthodes utilisées et évaluation critique des publications par les pairs. Des dérives lourdes de conséquences par leur impact sur la santé et leur contribution à la défiance des citoyens vis-à-vis de la science et des scientifiques. Défiance d'autant plus difficile à lever que les connaissances évoluaient constamment.

Certains médias ont aussi favorisé une « communication spectacle » et entretenu la confusion entre vérité scientifique et opinion, permettant parfois à des scientifiques d'y développer des thèses contestables. Internet et les réseaux sociaux ont aussi contribué à la désinformation. Le rapport tente d'analyser les raisons qui conduisent parfois à adhérer aux croyances complotistes et comment s'est propagé un « populisme scientifique » où l'opinion prime sur la science. Il s'est aussi penché sur l'articulation expertise scientifique/décision politique dans un contexte de crise.

Un enjeu en conclusion : élever le niveau de culture scientifique des citoyens mais aussi des décideurs politiques, un devoir éthique auquel les chercheurs doivent contribuer.

D'après la Lettre du CNRS lettreCNRS@cnr.fr

ENVIRONNEMENT

Un guide pour rafraîchir les villes

En marge de la COP26 à Glasgow, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a lancé un guide de conseils pour aider les villes du monde à lutter contre le réchauffement, deux fois plus rapide dans les zones urbaines.

Le réchauffement sera à la fin du siècle de 4 °C dans de nombreuses villes, si les émissions de gaz à effet de serre restent élevées. Même s'il était limité à 1,5 °C, 2 milliards d'individus seraient vulnérables à de graves vagues de chaleur.

Le guide propose un panel d'options éprouvées pour aider à rafraîchir les villes, lutter contre l'« effet d'îlot de chaleur », causé par la combinaison de la baisse de la couverture végétale, des propriétés thermiques des matériaux utilisés en milieu urbain et de la chaleur résiduelle des activités humaines.

La demande de refroidissement des locaux augmente et les besoins en énergie pour y faire face devraient tripler d'ici 2050, notamment du fait des besoins des pays en développement.

Les impacts de la chaleur urbaine ne sont pas uniformément répartis et les quartiers à faible revenu sont souvent les plus vulnérables ; des méthodes plus équitables et durables sont proposées pour rendre les villes vivables pour tous. Un rafraîchissement durable doit tendre à améliorer la santé et la productivité, réduire les besoins en énergie électrique, et diminuer les émissions.

D'après ONU 3 novembre 2021

Du plastique dans les océans

Le plastique a des avantages, mais c'est aussi un fléau. Plus de 8 millions de tonnes de déchets plastiques sont déversées dans l'océan chaque année, dont environ 250.000 tonnes de nudles, des billes de quelques millimètres à la base de la fabrication des produits en plastique, qu'elles soient en polypropylène, en polystyrène ou en polyéthylène. Il arrive hélas, que des conteneurs de produits plastiques sombrent en mer : ce serait le cas de près de 10.000 conteneurs chaque année.

Des billes bien sûr néfastes pour l'environnement et la biodiversité marine, mais aussi pour les humains qui pêchent le poisson pour se nourrir. Mélangées parfois avec d'autres produits chimiques, elles deviennent très nocives pour les animaux marins qui les ingèrent du fait de leur ressemblance avec des œufs de poisson. Elles portent parfois des bactéries comme l'escherichia, d'après une étude de chercheurs de 2019.

Le plastique est présent partout mais avec une consommation très inégale : un rapport au Congrès montre que les États-Unis ont produit 42 millions de tonnes de déchets plastiques en 2016, deux fois plus que la Chine et plus que tous les pays de l'Union européenne réunis.

Un Américain produit 130 kilos de déchets plastiques par an, un anglais 98, et un Français 43 kilos.

Si rien n'est fait, 53 millions de tonnes de plastique seront dans les océans d'ici à 2030.

D'après consoGlobe 11.12.2021

Santé et bien-être : l'impact de la retraite ?



La retraite est plutôt vue comme une période heureuse, où l'individu, libéré d'obligation, peut se reposer et consacrer du temps à ses loisirs et à ses proches. L'évolution du bien-être subjectif au fil du cycle de vie le confirme : la satisfaction de vie diminue peu à peu jusqu'à 50 ans, puis augmente vers la soixantaine, et l'impopularité des réformes allongeant la vie active est bien connue.

Mais bien sûr, la retraite entraîne aussi une perte de revenus, la rupture d'habitudes et de relations sociales favorables au bien-être physique et mental.

En cas de passage direct de l'emploi à la retraite, la transition est souvent neutre, avec des personnes ni plus ni moins satisfaites de leur vie qu'avant. En revanche, c'est un gain de bien-être majeur pour celles sortant du chômage, situation répandue en France (seules 54 % des retraites se font depuis un emploi, 11 % après plusieurs années de chômage, et 20 % suite à alternance emploi chômage).

Des disparités : si le passage à la retraite est neutre pour beaucoup d'employés et cadres, les ouvriers ressentent une réelle amélioration du bien-être, et toutes les classes sociales une amélioration de la santé.

Attention, l'analyse des données est complexe : certains peuvent décider de partir à la retraite parce que leur santé se détériore, et ceux-ci seront en moins bonne santé que les actifs, avec une relation de causalité allant de la santé vers la retraite et non de la retraite vers la santé.

Par ailleurs, la retraite suscite une interrogation sur sa place dans la société, parfois un sentiment de perte d'utilité sociale, surtout pour les plus diplômés. Un phénomène qui, comme celui de la solitude, ne devient massif qu'à l'accès au quatrième âge. L'engagement dans le bénévolat répond souvent à ce sentiment sur la première décennie de la retraite. Mais là encore, prudence : la relation joue dans les deux sens : le bénévolat peut attirer des personnes initialement mieux dans leur vie, qui veulent partager leurs ressources en temps.

Le degré de contrôle sur sa vie serait le facteur décisif. Le niveau de satisfaction de vie est plus faible après les départs involontaires à la retraite, alors qu'une retraite préparée permet une évolution positive.

L'idée d'une transition plus progressive entre vie active et retraite n'est pas neuve : des ouvrages y ont déjà été consacrés, mais la réflexion reste ouverte.

Le bien-être en France 2020 CEPREMAP

<http://www.cepremap.fr/> Observatoire du bien-être

L'exposome, Vous connaissez ? on en parle de plus en plus

Des facteurs environnementaux seraient à l'origine de plus de 70 % des maladies non transmissibles, cardiovasculaires ou métaboliques, respiratoires ou cancers. C'est dans leur ensemble, plutôt qu'isolément qu'il faudrait étudier l'effet de chacun sur la santé humaine, puisque si certains agissent en synergie (« effet cocktail »), d'autres se compensent. Et leur impact varie selon le moment de la vie, ou selon la durée de l'exposition.

D'où l'idée d'intégrer l'ensemble des expositions qui atteignent un individu depuis sa conception dans « un tout » – l'exposome – . A partir de là, on pourrait prédire des risques de santé, et proposer des prises en charge précoces aux personnes concernées.

Cela suppose d'associer un nombre énorme de données d'expositions chimiques, physiques, biologiques, psychologiques..., précoces, tardives, d'exposition courte, ponctuelle ou répétée, chronique.... Un gros travail de standardisation méthodologique pluridisciplinaire.

Alors, en attendant, la recherche avance sur des champs plus restreints d'expositions, comme celles qui visent certaines substances et/ou celles associées à des moments particuliers de la vie. Une équipe Inserm grenobloise a étudié l'exposome chimique d'un millier de femmes enceintes, avant et après leur accouchement, mettant en évidence les effets délétères de substances sur la fonction respiratoire de leurs enfants. Une autre équipe analyse pourquoi deux patients atteints d'une même maladie respiratoire liée au tabagisme, ou deux malades de la mucoviscidose portant la même mutation génétique, voient leur maladie évoluer différemment.

D'après Newsletter INSERM 29 11 2021

Proches aidants : un guide pour vous aider à prendre du répit



Comme 8 à 11 millions de personnes, vous aidez un proche en perte d'autonomie, malade, en situation de handicap ? Vous avez besoin de souffler un peu ? Le ministère des Solidarités et de la Santé publie le guide *Besoin de répit* qui propose des solutions pour « souffler », s'occuper de soi et faire face aux impératifs quotidiens : obligations sociales, professionnelles, urgences...

Ce guide s'adresse aussi aux professionnels et aux bénévoles qui accompagnent les aidants.

Il est organisé en 7 rubriques et 17 fiches-repère avec des exemples concrets de solutions :

- besoin d'informations : informations, plateformes d'accompagnement et de répit, aides financières
- besoin de relai et de soutien à domicile : suppléance à domicile, relayage et temps libéré ; forfait temps libre ; répit parental : passerelle Assist'Aidant.
- besoin de relai et soutien la nuit : garde itinérante et soins à domicile, accueil de nuit
- besoin de relai et soutien à l'extérieur : accueil familial, de jour, hébergement temporaire, maison de répit et équipe mobile de répit, halte – répit.
- besoin d'échange : lieux et réseaux de partage et d'expression entre pairs, ateliers artistiques pour jeunes aidants.
- besoin de vacances : séjours vacances répit.
- Autres dispositifs : téléassistance à domicile ; foyer restaurant.

D'après Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre) www.service-public.fr

DES RAISONS D'ESPERER

Des raisons d'espérer

Les enfants et les jeunes restent pleins d'espoir et plus ouverts sur le monde que les plus âgés ; d'après un sondage effectué par l'UNICEF auprès de 21.000 personnes dans 21 pays de tous les continents, réparties en deux tranches d'âge (15-24 ans et 40 ans et plus), ils sont 50% de plus que leurs aînés à considérer que le monde s'améliore, que la santé des enfants est meilleure, qu'ils sont mieux éduqués, plus protégés physiquement que ne l'étaient leurs parents.

Optimistes mais pas naïfs : ils critiquent l'inaction face au changement climatique, surtout dans les pays à faible revenu (83%), là où l'impact de ces changements sera le plus fort.

Se vivant bien plus que leurs aînés citoyennes et citoyens du monde, ils souhaitent la coopération internationale pour résoudre des défis comme la pandémie de Covid-19. Ils ressentent deux fois plus (39% contre 22%) un ancrage mondial plus que national. Ils se fient souvent plus aux pouvoirs publics, aux scientifiques et à la presse internationale.

Conscients des problèmes qui agitent le monde actuel, pour eux :

- Internet comporte des risques graves pour les enfants : exposition à des contenus à caractère sexuel ou violent (78%) ou risque de harcèlement (79%)

- seuls 17% ont « tout à fait » confiance dans les informations véhiculées par les réseaux sociaux
- ils sont 64% dans les pays à faible revenu, à penser que les enfants auront une meilleure situation économique que les parents (dans les pays riches leur confiance dans le progrès économique est très relative)
- plus d'un tiers ressent souvent nervosité, anxiété, et près d'un sur cinq se sent souvent déprimé
- les enfants d'aujourd'hui sont plus exposés que leurs parents à l'impératif de réussir
- les jeunes – surtout les filles- veulent une lutte plus active contre les discriminations
- 58% des 15-24 ans souhaiterait plus d'écoute des enfants de la part des responsables politiques.

ONU 18 novembre 2021

A l'Ecole des Semeurs, l'écologie : ça se cultive !

A l'Ecole des Semeurs, dans l'Eure, la protection de l'environnement et l'agriculture durable sont une réalité. Depuis 2020, cette école de production soutenue par la Fondation de France, accueille des adolescents en rupture avec le système scolaire pour les former aux métiers du maraîchage bio et à la vente en circuit-court. Une formation placée sous le signe du respect de l'environnement et d'un rapport concret aux savoirs

DES RAISONS D'ESPERER (suite)

et aux techniques qui permet de reprendre goût aux apprentissages. Ces jeunes vivant en foyer préparent leur CAP, encadrés par une équipe pédagogique à leur écoute.

Des ateliers pratiques : sur 4,5 hectares de terres maraîchères, semis, bouturage, suivi de culture, récolte et préparation des fruits et légumes pour la vente. Et la fierté ensuite d'aller sur les marchés voisin vendre leur production.

Souvent en manque de repère et d'horizon, ces anciens « décrocheurs » semblent avoir trouvé ici un cadre, le goût de bien faire, l'entraide et la satisfaction d'interagir avec la nature.

*D'après Fondation de France
Lettre d'information 24 11 2021*

Prisons : nécessaires, mais ...et la réinsertion ?

Alors que 63 % des personnes sortant de prison sans accompagnement récidivent dans les cinq ans, la réinsertion constitue un enjeu de société majeur. Améliorer les conditions de détention, développer les formations et l'employabilité pour œuvrer à la réinsertion, promouvoir les alternatives à l'incarcération... mais aussi faire changer le regard de la société sur les personnes « sous main de justice »... voilà les enjeux soulevés lors d'un séminaire réuni par la Fondation de France, et les défis à relever pour les associations qui travaillent dans ce domaine.



Un engagement fort de la Fondation de France : plus de 230 projets soutenus depuis 2013, pour un montant de plus de 5 millions d'euros. Parmi eux, le projet Act'ice, qui accompagne les porteurs de projets du secteur carcéral : formations théoriques et pratiques (fonctionnement de la justice, modèle économique, mesure d'impact...), accompagnement individuel sur mesure, rencontres avec de potentiels soutiens, mise en réseau avec les acteurs de la justice... L'association qui mène ce projet a été choisie pour animer la future communauté d'acteurs intervenant sur la question des prisons, initiée et soutenue par la Fondation de France.

Une communauté, qui sera lancée en janvier 2022, pour faciliter le partage de projets, susciter des collaborations, et porter des messages communs auprès des décideurs et du grand public.

*D'après Lettre d'information
Fondation de France 21 11 2021*

TRAVAIL

Dispositif « jeune entreprise innovante » : un effet bien incertain sur l'emploi

Mis en place en 2004, le dispositif « jeune entreprise innovante » (JEI) permet aux entreprises récemment créées ayant un certain niveau de dépenses de recherche et développement de bénéficier d'allègements fiscaux et sociaux, surtout pour les emplois dans la recherche. Près de 9 000 entreprises en ont bénéficié entre 2004 et 2015.

L'évaluation des effets du dispositif est difficile notamment du fait de la difficulté à trouver des entreprises comparables n'ayant pas eu recours au dispositif.

Finalement, même en supposant qu'une JEI a entre deux fois plus et deux fois moins de chance de recourir au dispositif qu'une entreprise non bénéficiaire comparable, le recours au dispositif JEI n'aurait un effet positif sur l'emploi salarié total et sur l'emploi dédié à la recherche que pour 16 % des entreprises bénéficiaires à partir de leur 2^e année d'existence, aucun effet sur l'emploi de

celles ayant recours au dispositif après leur 4^e année d'existence, et jamais d'effet sur la rémunération versée. En outre, du fait du recours plus fréquent au Crédit impôt recherche et innovation et à d'autres aides aux JEI, ce résultat ne serait pas nécessairement attribuable au seul dispositif JEI.

Insee Analyses N° 68 Paru le : 28/10/2021

Les firmes multinationales françaises en 2019 : 48 200 filiales à l'étranger

En 2019, les multinationales françaises (hors secteur bancaire et services non marchands) contrôlent 48 200 filiales à l'étranger. Elles y réalisent la moitié de leur chiffre d'affaires consolidé et y emploient 6,8 millions de personnes. Les grandes firmes multinationales sont prépondérantes : elles regroupent 45 % des filiales et réalisent 83 % du chiffre d'affaires consolidé total réalisé à l'étranger. La moitié d'entre elles sont implantées dans

au moins 11 pays étrangers. Une filiale française sur quatre est implantée aux États-Unis, au Royaume-Uni ou en Allemagne. Les salariés des filiales commerciales sont concentrés au Brésil et en Chine.

Insee Focus n°252

De la discrimination à l'embauche selon le sexe parmi les candidatures d'origine maghrébine ?

Au cours de l'année 2020, 9 600 candidatures fictives ont été envoyées à des offres d'emploi réelles. Des candidatures de qualité comparable, distincte par le sexe et l'origine des candidats (suggérés par leurs noms et prénoms).

Face aux candidatures d'origine supposée maghrébine, davantage de réponses positives sont apportées aux femmes qu'aux hommes (+10 %). Les femmes sont favorisées sur les métiers masculinisés, moins pour les métiers mixtes. Et cette inégalité disparaît pour les métiers en tension.

Concernant les candidatures débutantes ou plus âgées (de 23 à 30 ans et de 48 à 55 ans) ou sur des métiers peu qualifiés, le plus grand intérêt porté aux candidatures féminines disparaît et elles obtiennent des taux de rappel similaires à ceux des hommes.

D'après DARES 21 10 21

SOCIÉTÉ

Les résultats des évaluations scolaires : une bonne surprise !

Depuis 2017, on organise à chaque rentrée des évaluations des acquis des élèves de CP, de CE1 et de 6^e en français et mathématiques, ceci afin de proposer aux enseignants des repères en vue d'adapter l'enseignement, et notamment cette fois, d'apprécier les effets de la crise sanitaire et y remédier.

Pour le Ministère de l'Éducation, les évaluations de septembre 2021 montrent que les effets de la crise sanitaire sur le niveau des élèves ont été compensés : en CP et CE1, après des résultats en baisse en 2020 suite au confinement, le niveau de 2019 a été retrouvé et même dépassé dans certaines compétences en CE1.

En 6^e, l'amélioration est continue depuis 4 ans. Cette fois les résultats sont, en français et en mathématiques, légèrement supérieurs à ceux de 2020, déjà en progression par rapport à 2019. 90% des élèves ont une maîtrise satisfaisante ou très bonne en français, 72% en mathématiques.

En général, les écarts entre les élèves de l'éducation prioritaire et ceux du public hors EP décroissent.

Et, depuis 2017, malgré la crise sanitaire c'est une amélioration du niveau que relève le Ministère, témoignant pour lui de l'investissement des professeurs, dans un contexte de priorité donnée à l'école primaire, avec le dédoublement des grandes sections, CP et CE1 en éducation prioritaire.

www.education.gouv.fr

Près d'un tiers des dépenses des ménages sont pré-engagées

Le poids des dépenses pré-engagées dans la dépense totale a augmenté de cinq points, de 27 % à 32 %

depuis 2001, et de deux points entre les deux dernières enquêtes Budget de famille de 2011 et 2017. La hausse concerne avant tout les dépenses liées au logement, loyers et charges d'une part, remboursements d'emprunts immobiliers de l'autre.

Le poids des dépenses pré-engagées dans la dépense totale dépend évidemment du niveau de vie, bien sûr plus lourd dans la dépense des ménages pauvres que dans celle des plus aisés. L'écart a s'est creusé entre ces deux groupes : de 6 points en 2001 à 13 points en 2017. Il est également beaucoup plus élevé pour les locataires ou accédants à la propriété que pour les propriétaires. En moyenne, ces dépenses pré-engagées sont composées à près de 70 % de dépenses de logement (loyers, charges, remboursements d'emprunts). Elles sont donc alourdies là où le prix du logement est élevé : région parisienne et centre des agglomérations.

Le revenu « arbitral », celui qui reste après déduction des dépenses pré-engagées, permet d'estimer la part sur laquelle le ménage peut vraiment faire des choix à court terme, telles qu'alimentation, transport, habillement, restes à charge de santé,... Les inégalités en termes de revenu arbitral sont, en 2017, près de deux fois plus fortes que les inégalités en niveaux de vie.

D'après France Stratégie

Population : le vieillissement se poursuit

Sur des tendances démographiques stables, la population française augmenterait jusqu'en 2044, jusqu'à 69 millions d'habitants, pour baisser ensuite (68 millions en 2070).

D'ici à 2070, la pyramide des âges serait largement modifiée : portée par la forte hausse des 75 ans ou plus, la part des 65 ans ou plus dans la population augmenterait fortement, de 21 % à 29 %.

La poursuite du vieillissement de la population jusqu'en 2040 est quasi certaine. Son ampleur varie peu selon les hypothèses. En 2040, il y aurait 51 personnes de 65 ans ou plus, pour 100 de 20 à 64 ans, contre 37 en 2021. Après 2040, l'évolution de ce rapport de dépendance démographique est beaucoup plus incertaine et dépend davantage des hypothèses retenues.

Insee Première N° 1881

Conflits, changement climatique : encore plus de déplacements de population...

La tendance à l'augmentation des déplacements forcés de populations s'est poursuivie en 2021 - les chiffres mondiaux dépassant 84 millions au total, dont 51 millions à l'intérieur de leur propre pays - pour la période janvier-juin 2021 d'après le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés.

D'avantage de personnes fuient les multiples conflits actifs dans le monde, notamment en Afrique.

La plupart des déplacements internes concernent l'Afrique, notamment la République démocratique du Congo et l'Éthiopie, mais aussi le Myanmar et l'Afghanistan.



Le mélange conflits, Covid-19, pauvreté, insécurité alimentaire et urgence climatique a aggravé la situation des personnes déplacées, souvent accueillies dans des régions en développement.

Le nombre de réfugiés a aussi continué à augmenter, près de 21 millions, à partir de cinq pays : République centrafricaine, Soudan du Sud, Syrie, Afghanistan et Nigeria.

Par ailleurs, les restrictions frontalières liées à la pandémie continuent de limiter l'accès à l'asile dans de nombreux endroits. Moins d'un million de personnes déplacées à l'intérieur du pays et 126.700 réfugiés ont pu rentrer chez elles au cours du premier semestre 2021.

ONU 11 novembre 2021 news.un.org

Le Conseil d'État propose de simplifier l'accès aux prestations sociales

Une trentaine d'allocations sociales sont attribuées selon les ressources des bénéficiaires, pour 120 milliards d'€

en 2019. Les principales : les aides au logement, le revenu de solidarité active, la prestation d'accueil du jeune enfant et l'allocation aux adultes handicapés.

Des aides facultatives des collectivités territoriales les complètent. S'y ajoutent les mécanismes de tarification sociale pour certains services publics (cantine, transports...). Au total un ensemble très complexe, producteur d'incompréhensions, d'erreurs, voire de litiges.

Le Conseil d'État, missionné pour étudier les améliorations possibles du système, affirme que les « règles actuelles sont inéquitables, illisibles et complexes » et « incomprises et inappliquées » !, et il propose des simplifications. En effet, c'est sur une douzaine de modes différents que sont prises en compte les ressources, au risque de compliquer l'accès et générer des erreurs.

D'où 5 axes de propositions et une préconisation : ne retenir que deux types de bases, l'une harmonisée sur les ressources pour toutes les prestations en lien avec par exemple le RSA ou l'aide sociale légale, et l'autre sur les ressources fiscales.

D'après Vie publique Lettre 511

Qui paie le coût du vieillissement de la population ?

De 1979 à 2019, la part des plus de 60 ans dans la population est passée de 17 % à 26 %, ce qui a entraîné une hausse des dépenses de protection sociale de 25 % à 31 % du PIB. Pourtant, la part des dépenses de protection sociale dans le PIB est stable depuis une décennie.

Pourquoi, et qui paie le coût du vieillissement ? La réponse de l'INSEE à cette question :

- les plus de 60 ans reçoivent une part croissante des dépenses de protection sociale, mais depuis une dizaine d'années, cette part augmente moins vite que la part des plus de 60 ans dans la population. Donc, le montant des prestations de protection sociale reçues en moyenne par un plus de 60 ans croît moins vite que le PIB par habitant. Explication principale : l'impact des réformes successives du système de retraite.
- la contribution des seniors au financement de la protection sociale a été alourdie : poids croissant, dans les ressources de protection sociale, de la CSG et des impôts et taxes reposant sur une assiette large, et baisse du poids des cotisations sociales, ne reposant elles, que sur le travail.

En final, si les plus de 60 ans restent bénéficiaires nets de la protection sociale, les transferts qu'ils reçoivent en moyenne individuellement, nets de leurs contributions à son financement, ont nettement baissé dans la décennie. Ce qui a permis en retour de limiter pour les actifs la hausse des coûts liés au vieillissement de la population.

D'après France Stratégie note d'analyse n= 82

Les entreprises sous contrôle étranger employaient 2,2 millions de personnes en France en 2019, 41 % dans des grandes entreprises. L'industrie, les services aux entreprises (dont l'intérim) et le commerce représentaient quatre emplois sur cinq. Les coûts salariaux moyens par tête y étaient plus élevés que dans les firmes françaises. Ces entreprises sont pour 17 % de la valeur ajoutée de l'ensemble des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers. Elles consacraient une part moins importante de leur valeur ajoutée aux investissements corporels que les entreprises françaises, en partie parce qu'elles opèrent dans des secteurs à taux d'investissement faible.

D'après Insee Focus N° 256

En 2019, les établissements industriels de 20 salariés ou plus ont consacré 1,7 milliard d'euros à des investissements ou des études pour protéger l'environnement, soit 10 % de plus qu'en 2018 (après + 11 % en 2018). Ce niveau de dépenses n'avait pas été atteint depuis 2013.

Quatre secteurs réalisent 71 % des dépenses : l'énergie, l'agroalimentaire, la chimie et la métallurgie. Et la moitié des montants investis visent à protéger l'air ou le climat.

Insee Focus N° 243

Le fret ferroviaire a perdu des parts de marché, mais dispose néanmoins de nombreux atouts. L'État veut y investir à nouveau et doubler la part modale du fret ferroviaire d'ici 2030, en passant de 9 % en 2019 à 18 %. Objectif de 25% pour 2025.

Pour cela, 72 mesures identifiées sur 4 axes majeurs : assurer la viabilité des services et la pérennité du modèle économique des opérateurs, améliorer la qualité de service de SNCF Réseau, renforcer la performance des infrastructures, et développer la coordination avec le portuaire et le fluvial.

*D'après le Ministère de la Transition écologique
Septembre 2021 www.ecologie.gouv.fr*

Pour la Cour des Comptes le retour à l'équilibre du régime des retraites et la résorption du déficit (13Md€ en 2020) passent par la maîtrise des dépenses de retraite dans le contexte large de maîtrise des dépenses sociales et de retour de la sécurité sociale à l'équilibre. Les paramètres pour y parvenir sont divers (âge d'ouverture des droits, dispositifs de départ anticipé, conditions pour une retraite à taux plein, indexation des pensions, etc.), mais, in fine, elle conclut que la solution passe par un recul des âges de départ à la retraite ou une baisse du niveau relatif des pensions. Objectifs assignés : équité entre générations et au sein de chaque génération, et simplification des règles et harmonisation entre les régimes.

D'après Cour des comptes 21.10.2021

Dans un contexte de diminution du nombre de médecins du travail, les visites de suivi des salariés du privé par les services de santé au travail sont moins fréquentes : en 2019, 39 % seulement ont eu une visite avec un médecin du travail ou un infirmier dans les 12 derniers mois, contre 70 % en 2005. Cette baisse touche aussi les salariés exposés aux contraintes physiques. Seule exception, les salariés qui travaillent régulièrement de nuit connaissent un plus faible espacement des visites.

D'après Dares Analyses N°72

L'OMS annonce la fin de la 13^{ème} épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo (RDC). C'est la fin de la 13^{ème} épidémie d'Ebola de son histoire. Plus de 1.800 personnes ont été vaccinées, et les mesures de contrôle de l'épidémie, suivi des contacts, dépistage, surveillance, en collaboration avec la communauté, ont contenu la flambée dans la ville où le premier cas été détecté. La surveillance est maintenue pour répondre à une nouvelle potentielle flambée, puisque des cas sporadiques surgissent souvent après une épidémie majeure.

D'après ONU 16 Décembre 2021

CARNET FAMILIAL

Elle nous a quittés



Madame CLOCHEY Marie-Claude
92270 Bois Colombes

A tous leurs parents et amis nous présentons
nos sincères et amicales condoléances.

5	2	6	7	3	8	1	4	9
9	4	8	1	5	2	6	3	7
3	1	7	4	9	6	8	2	5
4	6	1	9	2	7	3	5	8
7	8	3	6	1	5	2	9	4
2	5	9	3	8	4	7	1	6
8	1	6	9	3	4	5	2	7
6	9	5	2	7	1	4	3	8
1	3	8	4	6	5	9	2	7

6	7	2	8	3	4	9	5	1
5	3	1	7	9	6	2	8	4
4	9	8	5	2	1	6	3	7
3	2	7	9	4	5	3	8	6
1	4	6	2	8	7	3	9	5
9	8	5	6	1	3	7	4	2
2	5	3	4	7	9	8	1	6
7	1	4	3	6	8	5	2	9
8	6	9	1	5	2	4	7	3

Gillie 2

Gillie 1

Solution du sudoku de ce numéro



Une poule sort de son poulailler et dit : « Brr, quel froid de canard »

Un canard qui passe, lui répond : « Ne m'en parlez pas, j'ai la chair de poule ».

Pourquoi les coqs ont-ils des ailes, et les poules pondent-elles des œufs ?

Parce que les coqs ont besoin « d'elles » et les poules ont besoin « d'eux »

Savez-vous comment communiquent les abeilles ? par e-miel

Deux mites se rencontrent dans un pull, l'une dit à l'autre : Où vas-tu cette année en vacances ? l'autre répond : au bord de la Manche.

Si tu ne veux pas te taper sur les doigts, prends ton marteau à deux mains...

Sudoku

Remplissez les grilles avec les chiffres de 1 à 9 de sorte qu'ils n'apparaissent qu'une seule fois dans chaque rangée, chaque colonne et chaque carré de 9 cases. Il existe plusieurs niveaux de difficulté, déterminés en fonction du nombre de chiffres déjà disposés dans une grille : généralement, moins il y a de chiffres au départ, plus le niveau de difficulté est élevé.

Grille niveau 1

2		5		6				1
		4	1		2	5		
1	6			4			7	
	1		4		3		5	
4		2				3		7
	5		7		9		6	
	2			9		7	1	
		6	2		1	8		
9				3				5

Grille niveau 2

					2			
7		4						9
		3	4			8		
			6				4	2
1				8		3		
3		7					6	
	9		5					7
				9				
				3	4			

Solution dans ce numéro en page 11

**Vous avez des remarques ou des propositions à formuler sur le contenu ou la forme de ce Bulletin.
N'hésitez pas, envoyez les à alain.chalochet@hotmail.fr**

Le Bulletin de l'A.R.T.S.

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION
DES RETRAITÉS DU MINISTÈRE DU TRAVAIL
ET DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ

14, av. Duquesne - Pièce - 2012 - 75350 Paris 07 S.P.
Tél. : 01 40 56 69 61 ou 01 40 56 45 92
E-mail : arts@sante.gouv.fr

Directeur de la Publication : Gérard Gonzalez
Responsable de la rédaction : Alain Chalochet

Prix de l'abonnement annuel - 2,30€

Imprimerie LELOUP - 45700 VILLEMANDEUR

*Grains
de Sagesse*

*L'intelligence, c'est la chose la mieux répartie
chez les hommes, parce que,
quoi qu'il en soit pourvu,
l'homme a toujours l'impression d'en avoir assez.*
Coluche

*S'aimer soi-même est le début d'une histoire d'amour
qui durera toute une vie.*
Oscar Wilde